

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0057568

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : **4638**

Société :

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : ..... Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : ..... Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent

# Conditions Générales

## POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

**C** = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien  
**CS** = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)  
**CNPSPY** = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre  
**V** = Visite de jour au domicile du malade par le médecin  
**VN** = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin  
**VD** = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade  
**VD** = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié  
**PC** = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie  
**K** = Actes de chirurgie et de spécialistes

**SF** = Actes pratiqués par la sage femme et relevant de sa compétence  
**SFI** = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme  
**AMM** = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute  
**AMI** = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière  
**AP** = Actes pratiqués par un orthophoniste  
**AMY** = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste  
**R-Z** = Electro - Radiologie  
**B** = Analyses

## POUR L'ADHERENT

- La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.
- Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.
- Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.
- Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

## LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

- L'HOSPITALISATION EN CLINIQUE
- L'HOSPITALISATION EN HOPITAL
- L'HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU
- PREVENTORIUM
- SEJOUR EN MAISON DE REPOS
- LES ACTES EFFECTUES EN SERIE, il s'agit d'actes répétés en plusieurs séances ou actes globaux comportant un ou plusieurs échelons
- dans le temps.
- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES
- L'ORTHOPEDIE
- LA REEDUCATION
- LES ACCOUCHEMENTS
- LES CURES THERMALES
- LA CIRCONCISION
- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

## EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit prévenir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade



# MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

DATE DE DEPOT

AEROPORT CASA ANFA  
CASABLANCA

TEL : 05 22 91 26 46 / 2648 / 2857 / 2883

FAX / 05 22 91 26 52

TELEX / 3998 MUT

E-mail : mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS MU 027968

### A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : EL AMARI ABDELMALIK  
 Matricule : 4638 Fonction : Levainé Poste :    
 Adresse : 9, Bd Slaoui, Lot Andalous, val d'ouïa - CASABLANCA  
 Tél. : 06 61 54 18 85 Signature Adhérent :  

### A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : EL AMARI LINA Age     
 Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent  Conjoint  Enfant   
 Date de la première visite du médecin :    
 Nature de la maladie : AFF digeste  
 S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances  
 INP: 091 08 00 28  
 A Casa, le 10/11/2023 Signature et cachet du médecin  
 Durée d'utilisation 3 mois

### VOLET ADHERENT

DECLARATION MU 027968

Matricule N° : .....  
 Nom du patient : .....  
 Date de dépôt : .....  
 Montant engagé .....  
 Nombre de pièces jointes : ....



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/11/2023			300 500 80000	300 500 80000
INP: 091 08 00 28				10/11/2023 10:22 61.94 1022 62.62.94.291

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	10/11/2023	125.50

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Rabah ESSAYAD Médecin Biologiste Laboratoire AL HAMD Résidence Al Hamd Immeuble CASABLANCA	10/11/2023	62050	2270.00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

## SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8 and letters H, D, G, B, J, L, I, A, C, F, E, M, N, P, O, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z. Some teeth are marked				

Professeur Driss Jamil

Hépatologie & Gastroentérologie

Casablanca, le ..... 10/01/2022



LOT 2227321  
EXP 08/2027  
P 46.00

LOT: 22269  
PER: 04/2025  
PPC: 79,500 H

**materno**  
Gélules

MLLE EL AMARI LINA

79.50

• Maternov - gélule

1 Gélule, au milieu du repas, pendant 10 jours

46.00

• Digestine 16 mg - gélule

1 Gélule, matin, 5 mn avant les repas, pendant 10 jours

125.50







# مختبر الحمد للتحليلات الطبية

## LABORATOIRE AL HAMD DE BIOLOGIE MEDICALE

الدكتورة رباب الصياد

**Docteur Rabab ESSAYADE**

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Diplômée de la Faculté de Médecin de Casablanca

DU Assurance Qualité en Biologie  
Médicale de l'université PARIS V  
DU Hygiène Hospitalière et de Lutte  
contre les Infections Nosocomiales

*respecter le délai de dépôt de vos dossiers médicaux auprès des organismes d'assurance.*

Biochimie - Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Spermologie

Résidence Al Hamd, Immeuble D, Appt N°1, 1er étage, Farah Salam, El Oulfa - Casablanca

Tél : 05 22 93 95 03 / GSM : 06 62 503 305 - Tél / Fax : 05 22 93 95 01

E-mail : laboalhamd.labm@gmail.com - IF : 18797235 - ICE : 001702411000002

Dr. Rabab ESSAYADE  
Médecin Biologiste  
Laboratoire AL HAMD  
Résidence Al Hamd

الدكتورة رباب الصياد

**Docteur Rabab ESSAYADE**

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Diplômée de la Faculté de Médecin de Casablanca

DU Assurance Qualité en Biologie  
Médicale de l'université PARIS V  
DU Hygiène Hospitalière et de Lutte  
contre les Infections Nosocomiales

**FACTURE N : 230100155**

INPE : 093061372

Casablanca le 10-01-2023

**Mlle Lina EL AMARI**

Date de l'examen : 10-01-2023

Analyses :

**Récapitulatif des analyses**

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E11.5	E
	ALAT (Transaminase GPT)	B50	B
	ASAT (transaminase GOT)	B50	B
	Cholestérol total	B30	B
	CORTISOL 8H	B250	B
	Gamma G.T.	B50	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Cholestérol HDL	B50	B
	LDL calculé	B50	B
	Phosphatase alcaline	B50	B
	Triglycérides	B60	B
	25 OH-Vitamine D total (D2+D3)	B450	B
	Numeration Formule Sanguine NFS	B80	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0154	Ferritine	B250	B
0163	TSH	B250	B
	Sérologie Helicobacter pylori	B250	B

Total des B : 2050

TOTAL DOSSIER : 2270.00DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux mille deux cent soixante-dix dirhams

*NB : Le laboratoire ne peut en aucun cas modifier la date de la facture. De ce fait, prière de*

Dr. Rabab ESSAYADE  
Médecin Biologiste  
Laboratoire AL HAMD  
Résidence Al Hamd, Immeuble D, Casablanca

Biochimie - Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Spermologie

Résidence Al Hamd, Immeuble D, Appt N°1, 1er étage, Farah Salam, El oulfa - Casablanca

Tél : 05 22 93 95 03 / GSM : 06 62 503 305 - Tél / Fax : 05 22 93 95 01

E-mail : laboalhamd.labm@gmail.com - IF : 18797235 - ICE : 001702411000002

Professeur Driss Jamil

البروفيسور إدريس جميل

Maladies du Foie et de l'appareil digestif  
Endoscopie digestive - Echographie  
Proctologie Medico-Chirurgicale  
Membre de l'association Française des maladies du Foie (AEFEF)  
Membre de la société Française de coloproctologie  
Membre de la société Française d'endoscopie digestive  
Président de l'Association SOS Hepatite

أمراض الكبد والجهاز الهضمي  
التنظير الداخلي  
علاج وجراحة المخزج  
عضو الجمعية الفرنسية لأمراض الكبد  
عضو الجمعية الفرنسية لتنظير الجهاز الهضمي  
رئيس جمعية إغاثة مرضى الكبد

Facture N°: 1424

Date : 10/01/2023

Bénéficiaire : Mlle El Amari Lina  
Mlle EL AMARI LINA

Tél: 0661144206

Email:

Adresse:

Code	Description	Quantité	Prix	Sous-total
Visite du 10/01/2023				
CNS	Consultation	1	300,00	300,00
ABD	ECHOGRAPHIE	1	500,00	500,00
			Total	800,00

Arrêté le présent document à la somme de :  
huit cents dirham(s)

# CABINET D'HEPATO-GASTROENTEROLOGIE

# عيادة أمراض الكبد والجهاز الهضمي

# Professeur Driss Jamil

Docteur Zineb Jamil  
الدكتورة زينب جميل

## أمراض الكبد والجهاز الهضمي

# HEPATO-GASTROENTEROLOGUE اختصاصية في أمراض الكبد والجهاز الهضمي

10/01/2023

## MLLE EL AMARI LINA

## Echographie Abdominale

### Indication

### Dyspepsie/Vomissement+++

## Examen

Foie de taille normale, d'échostructure homogène et de contours réguliers

Veine porte de calibre normal. Veines sus-hépatiques libres

## Vésicule biliaire alithiasique, à paroi fine

## Voies biliaires intra et extrahépatiques non dilatées

## Pancréas de taille et d'échostructure normales

Reins de taille et d'échostructure normales avec bonne différenciation corticosinusale, sans dilatation des cavités pyélolocalicielles

Rate : de taille normale

## Conclusion

## ECHOGRAPHIE ABDOMINALE NORMALE

- veau      - jarret, osso bucco  
- volaille et gibier : canard, oie, poule, chevreuil....

- charcuterie

- abats.

### POISSONS

- en friture, en conserve à l'huile ou en sauce.....
- anguille, raie : préparation qui demande une sauce
- œufs de poissons

ESCARGOTS, CRUSTACES, COQUILLAGES, HUITRES selon la Préparation.

### **FROMAGES ET PRODUITS LAITIERS :**

On supprimera tous les fromages contenant plus de 45% MG (sur extrait sec) :

- Roquefort, bleu, Mont d'or, Boursauls, Caprice des dieux etc...
- tous les fromages enrichis en crème : samos, kiri....
- crème de yaourt, yaourts à la grecque, etc....
- préférer le lait demi-écrémé, les laitages à 20% de MG (sur extrait sec), les yaourts natures.

### FRUITS :

avocat, fruits oléagineux : noix, noisettes, amande, olives, noix de coco

**MATIERES GRASSES** : - cuites ( sauces, fritures, ragoût), crème fraîche, Graisse d'oie, de canard, saindoux

- mayonnaise, aïoli, béarnaise, etc.....

**On supprime également frites, viennoiseries, (brioche, croissant), toutes les Préparations industrielles ou familiales contenant des matières grasses : Plats cuisinés et pâtisseries riches en crème, le chocolat.**

# PROFESSEUR DRISS JAMIL

*Maladies de l'Appareil Digestif  
Foie - Estomac - Intestins*

Endoscopie digestive-Echographie  
Proctologie Medico-Chirurgicale  
Membre de la Société Française de coloproctologie  
Membre de la Société Française d'endoscopie Digestive

## REGIME

### PAUVRE EN GRAISSE ET SANS GRAISSE

#### CONSEILS GENERAUX :

- Faites 3 repas par jour : petit déjeuner, déjeuner, dîner.
  - Evitez les grignotages ( charcuterie, fromage, bonbons, sucrerie, chocolats....)
  - Mangez à heures régulières dans le calme si possible.
- 
- Ne pas fumer
  - Suivez régulièrement votre régime.

#### CONSEILS CULINAIRES :

- **Il faut supprimer les fritures, les plats en sauce.**
- Toute la cuisine sera faite sans matière grasse

#### **SUPPRIMER les aliments riches en matières grasses :**

##### VIANDES et VOLAILLES :

- agneau : côtelettes, épaule, navarin
- bœuf : aloyau, langue, cornedbeaf
- mouton : épaule, côtes, navarin

الدكتورة رباب الصياد

**Docteur Rabab ESSAYADE**

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Diplômée de la Faculté de Médecin de Casablanca

DU Assurance Qualité en Biologie Médicale de l'université PARIS V  
 DU Hygiène Hospitalière et de Lutte contre les Infections Nosocomiales

Dossier ouvert le : 10-01-2023

Prélèvement effectué à : 14:10

Edition du : 12-01-2023



**Mlle EL AMARI Lina**  
 Né(e) le : 21-05-2004 (18 ans)  
 Dossier N° : 2301100040  
 Prescripteur : Dr DRISS JAMIL

### HEMATOLOGIE

#### HEMOGRAMME (Sysmex XS-1000i)

*"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, de l'état physiologique du patient(e) et du terme de grossesse"*

##### Hématies :

Hémoglobine :

5.08 M/mm<sup>3</sup> (3.80-5.90)

Hématocrite :

13.8 g/dL (11.5-17.5)

VGM :

40.6 % (34.0-53.0)

TCMH :

80 fL (76-96)

CCMH :

27 pg (24-34)

34.0 g/dL (31.0-37.0)

##### Leucocytes :

7 390 /mm<sup>3</sup> (4 000-11 000)

Polynucléaires Neutrophiles :

54.0 % (1 400-7 700)

Soit:

3 991 /mm<sup>3</sup>

Lymphocytes :

33.4 % (1 000-4 800)

Soit:

2 468 /mm<sup>3</sup>

Monocytes :

8.4 % (150-1 000)

Soit:

621 /mm<sup>3</sup>

Polynucléaires Eosinophiles :

3.9 % (0-600)

Soit:

288 /mm<sup>3</sup>

Polynucléaires Basophiles :

0.3 % (0-150)

Soit:

22 /mm<sup>3</sup>

##### Plaquettes :

374 000 /mm<sup>3</sup> (150 000-445 000)

##### Conclusion :

Hémogramme normal.

Page 1 / 1  
 Laboratoire de Biologie  
 AL HAMD  
 ESSAYADE  
 D N°1



# مختبر الحمد للتحليلات الطبية

## LABORATOIRE AL HAMD DE BIOLOGIE MEDICALE

الدكتورة رباب الصياد

**Docteur Rabab ESSAYADE**

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale  
Diplômée de la Faculté de Médecin de Casablanca

DU Assurance Qualité en Biologie  
Médicale de l'université PARIS V  
DU Hygiène Hospitalière et de Lutte  
contre les Infections Nosocomiales

2301100040 – Mlle Lina EL AMARI

**Transaminases GPT (ALAT)** 27.6 UI/L (<55.0)  
(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

**Transaminases GOT (ASAT)** 17.8 UI/L (<40.0)  
(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

**Phosphatase alcaline (PAL)** 82 UI/L (45–87)  
(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

**Gamma G.T (GGT)** 13 UI/L (<45)  
(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

*Variations physiologiques:*

- Prise de médicaments + 20 à 100 %
- Anticonvulsivants +200%
- Anticancéreux +150%
- Antidépresseurs +100%
- Contraceptifs oraux +25%

**Ferritine** 38.8 ng/mL (20.0–300.0)  
(Technique ELISA sur AIA360 TOSOH)

**25OH-Vitamine D total (D2+D3)** 14.1 ng/ml (30.0–100.0)  
(Technique ELFA – Vidas Biomérieux)

**Valeurs de référence :**

- Déficient : < 20 ng/ml
- Insuffisant : 20 – 29 ng/ml
- Suffisant : 30 – 100 ng/ml
- Toxicité potentielle : > 100 ng/ml

Source alimentaire de la Vitamine D (Base de données Ciqual, ANSES) (Teneur en µg/100g)

- Huile de foie de morue: 200
- Saumon, hareng, anchois, pilchard: 12 – 20
- Anguille, thon, huître, caviar, jaune d'oeuf: 3 – 8
- Truite des rivières, limandes, oeufs des lompe: 1.5 – 3
- Rouget, foies de génisse et d'agneau, beurre, champignons: 0.6 – 1.5

الدكتورة رباب الصياد

Docteur Rabab ESSAYADE

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Diplômée de la Faculté de Médecin de Casablanca

DU Assurance Qualité en Biologie  
Médicale de l'université PARIS V  
DU Hygiène Hospitalière et de Lutte  
contre les Infections Nosocomiales

2301100040 – Mlle Lina EL AMARI

## SEROLOGIE INFECTIEUSE

## SEROLOGIE HELICOBACTER PYLORI

Titre des IgG :

(Technique ELFA – Vidas Biomérieux)

Résultat

0.42 UI/mL (&lt;0.75)

Sérologie Négative

## Interprétation :

- < à 0.75 UI/mL : Sérologie négative
- > ou =0.75 et < 1 UI/mL : Sérologie douteuse
- > ou = à 1 UI/mL : sérologie positive

Le test H. pylori IgG détecte la présence des anticorps IgG dirigés contre l'antigène de H. pylori dans le sérum humain. Les tests sérologiques sont le choix de prédilection pour la détection d'une infection à H. pylori car il sont simples à mettre en œuvre comparé aux tests diagnostiques plus invasifs. Toutefois, un test sérologique positif ne permet pas de confirmer la maladie active. Il indique uniquement la présence d'anticorps anti-H. pylori qui permet de confirmer à la fois une possibilité d'infection antérieure ou une éventuelle infection active.

**D'autres méthodes peuvent être employées pour diagnostiquer une infection à H. pylori, notamment la biopsie gastrique, le test respiratoire à l'urée, la détection d'un antigène dans les selles.**

L'évolution des anticorps sous traitement antibiotique est variable: diminution avec des délais variables ou persistance, malgré l'éradication. Le contrôle de cure doit se faire de préférence par d'autres examens (test à l'uréase).

## HORMONOLOGIE

Cortisol plasmatique à 8-10 H (2ème génération)

(Tech Immuno-enzymologique 2ème génération sur AIA360 – TOSOH)

21.43 µg/dl

(6.40–21.00)

NB: Les valeurs de la cortisolémie sont 50% plus faibles avant l'âge de 10 ans.

Le diagnostic d'hypocorticisme peut nécessiter le test de stimulation à l'ACTH: Une réponse insuffisante est en faveur d'un hypofonctionnement surrénalien.

Résultat à confronter au contexte clinique, biologique et thérapeutique.

Demande validée par :Dr. R.Essayade

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un prompt rétablissement

Page 5 / 5  
Laboratoire de Biologie  
Européen AL HAMD  
Rabat - Casablanca  
Dr. Rabab ESSAYADE  
Casablanca

الدكتورة رباب الصياد

**Docteur Rabab ESSAYADE**

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Diplômée de la Faculté de Médecin de Casablanca

DU Assurance Qualité en Biologie  
Médicale de l'université PARIS V  
DU Hygiène Hospitalière et de Lutte  
contre les Infections Nosocomiales

2301100040 – Mlle Lina EL AMARI

### BILAN ENDOCRINIEN

#### Thyréostimuline Ultra-sensible (TSH)

0.75  $\mu$ U/mL

(0.25–5.00)

(Tech Immuno-enzymologique sur AIA360 – TOSOH)

- Hyperthyroïdie : TSH < à 0,15  $\mu$ U/mL
- Hypothyroïdie : TSH > à 7,00  $\mu$ U/mL
- Nouveau-né : TSH augmente à 30mn de vie (80  $\mu$ U/L) puis retour à la normale vers 2–5j
- Grossesse: diminution transitoire de la TSH au premier trimestre

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien. Une variation minime de la T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH. Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence très important, au moins 8 semaines pour une réponse complète.

Valeurs de références de la TSH en fonction de l'âge:

Age	Valeur de référence
0 à 1 mois	0,70 à 18,10 $\mu$ U/mL
1 à 12 mois	1,12 à 8,21 $\mu$ U/mL
1 à 5 ans	0,80 à 6,25 $\mu$ U/mL
6 à 10 ans	0,80 à 5,40 $\mu$ U/mL
11 à 14 ans	0,70 à 4,61 $\mu$ U/mL
15 à 18 ans	0,50 à 4,33 $\mu$ U/mL
> à 19 ans	0,25 à 5,00 $\mu$ U/mL

الدكتورة رباب الصياد

Docteur Rabab ESSAYADE

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale  
Diplômée de la Faculté de Médecin de CasablancaDU Assurance Qualité en Biologie  
Médicale de l'université PARIS V  
DU Hygiène Hospitalière et de Lutte  
contre les Infections Nosocomiales

2301100040 - Mlle Lina EL AMARI

**BIOCHIMIE SANGUINE**

<b>Glycémie à jeun</b> (Hexokinase G6PD-H – Roche Diagnostics Cobas)	0.94 g/L 5.22 mmol/L	(0.70–1.10) (3.89–6.11)
---	-------------------------	----------------------------

**Consensus:**

- Taux normal : de 0,60 à 1,10 g/L
- Diminution de la tolérance au glucose : de 1,10 à 1,26 g/L
- Sujet diabétique : > à 1,26 (sur deux prélèvements distincts)

<b>Hemoglobine glycosylée</b> (HPLC GX TOSOH)	5.50 %	(4.00–6.30)
--	--------	-------------

Les valeurs usuelles sont de 4.5 à 6.3% lorsque les glycémies sont normales

Les études modernes ont montré que le diabète est:

- Bien équilibré lorsque le taux est inférieur à 6.5%
- Moyennement équilibré lorsqu'il est entre 6.5% et 7.5%
- Mal équilibré au-delà de 8%

Les exigences doivent tenir compte de l'âge, de l'ancienneté du diabète et des autres problèmes associés.

<b>Cholestérol total</b> (Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)	1.82 g/l 4.71 mmol/L	(1.30–2.30) (3.36–5.95)
--	-------------------------	----------------------------

<b>HDL-Cholestérol</b> (Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)	0.44 g/L 1.14 mmol/L	(0.31–0.70) (0.80–1.81)
--	-------------------------	----------------------------

<b>LDL-Cholestérol</b> (Calculé selon la formule de Friedwald)	1.15 g/L 2.97 mmol/L	(1.10–1.60) (2.85–4.14)
---	-------------------------	----------------------------

Valeurs souhaitables du LDL-Cholestérol en fonction du nombre de facteurs de risque cardiovasculaire

## Selon l'AFSSAPS :

- Absence de facteur de risque : LDL < 2,20 g/l (5,70 mmol/l)
- Présence d'un facteur de risque : LDL < 1,90 g/l (4,90 mmol/l)
- Présence de 2 facteurs de risque : LDL < 1,60 g/l (4,14 mmol/l)
- Présence de 3 facteurs de risque : LDL < 1,30 g/l (3,36 mmol/l)
- Présence d'antécédent de maladie cardiovasculaire : LDL < 1,00 g/l (2,58 mmol/l)

Facteurs de risque : Diabète, Tabac, HTA, Obésité, Age&gt;60 ans, HDL &lt; 0,40 g/L, Sédentarité, ATCD de maladie cardiovasculaire familiale.

<b>Triglycérides</b> (Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)	1.15 g/L 1.31 mmol/L	(0.35–1.50) (0.40–1.71)
--	-------------------------	----------------------------

Abd gén

C6-2

32Hz

RV

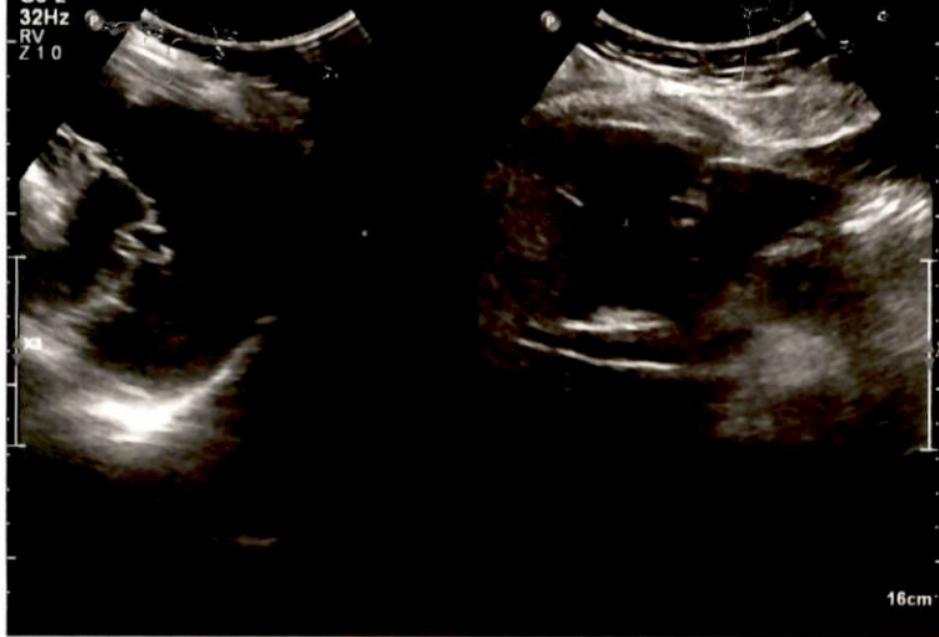
Z10

Pr Jamil Driss

Affiniti 5...

10/01/2023 13:04:35

ITm0.1 IM 0.9



Abd gén

C6-2

32Hz

RV

Z10

Pr Jamil Driss

Affiniti 5...

10/01/2023 13:03:19

ITm0.1 IM 0.9

